



#Deconta

DI Environnement, référence en **désamiantage et déplombage**

Depuis 1995, **DI Environnement** répond à la problématique du **retrait de l'amiante, du plomb et des autres polluants dangereux pour l'Homme**, en proposant des solutions **innovantes** de retrait et en collaborant avec les organismes de prévention. Reconnue comme une entreprise **leader de la dépollution** en France et à l'international, **DI Environnement** est également **fabricant de matériel** pour ses propres activités ou pour des problématiques spécifiques à ses clients.

+ DE 600
COLLABORATEURS

+ DE 1000
CHANTIERS PAR AN

5M€
D'INVESTISSEMENT
ANNUEL EN CONCEPTION
DE MATÉRIEL ET R&D

dont



350 COLLABORATEURS FORMÉS
SOUS-SECTION 3

25 COLLABORATEURS FORMÉS
EN RADIOPROTECTION

60 OPÉRATEURS PLOMB
"PRÉVENTION RISQUE PLOMB"

60 OPÉRATEURS FORMÉS
"RISQUES CHIMIQUES ET ATEX"



→ De la rédaction du **plan de retrait** à la **gestion des déchets**

Nos services gèrent l'ensemble d'une opération de **désamiantage** et de **déconstruction**, depuis la rédaction des documents dont le **plan de retrait amiante** et démolition, les installations de chantier, la mise en place **des confinements amiante**, le retrait des **Matériaux et Produits Contenant de l'Amiante (MPCA)** jusqu'à la **démolition** et la **gestion des déchets**. Les différentes Installations Classées Pour l'Environnement (ICPE) du groupe permettent également de traiter **des chantiers de démantèlement dans nos ateliers**.



Pure-player du **désamiantage**, nous assurons également une gestion globale d'un chantier de **démolition**, de **dépollution** ou de **démantèlement** avec notre personnel formé à ces métiers connexes.

Avec **4 qualifications AFAQ AFNOR 0-121** (équivalent QUALIBAT 1552) ainsi que la certification **MASE** et **CEFRI**, notre système de qualité est en mesure de garantir une exécution rigoureuse de nos travaux dans tous les secteurs d'activité.





#Deconta



→ Des conceptions de matériels **sur-mesure**

DI Environnement est également **fabricant de matériel** pour ses propres activités ou pour des problématiques spécifiques à ses clients.

La base logistique du Groupe à Montélimar regroupe des femmes et des hommes aux **compétences variées** : électriciens, plombiers, soudeurs, mécaniciens, logisticiens, gestionnaires des achats, chauffeurs-livreurs ADR, assistante de production, préparateurs de commandes...



→ Un cadre réglementaire très strict pour les travaux de **désamiantage**

> La protection de la population

Avec notamment le repérage des matériaux contenant de l'amiante et les autres obligations relatives aux utilisateurs et propriétaires de bâtiment ou d'installation.

> La protection des travailleurs

Les travailleurs qui s'exposent aux risques du désamiantage sont protégés par une stricte évaluation des risques, faisant notamment référence à des niveaux d'empoussièrement et des modalités particulières d'intervention.

> La protection de l'environnement

Comprenant en particulier les modalités de gestion des déchets contenant de l'amiante.



i

L'amiante constitue un problème majeur de santé publique et de santé au travail : ce matériau aux multiples qualités s'avère **hautement toxique** lorsqu'il est dispersé.

Massivement utilisé dans le domaine du BTP et l'industrie, les maladies qu'il induit sont en constante augmentation. Interdit en France depuis 1997, il reste aujourd'hui présent dans **de nombreux bâtiments et équipements**.

